

# COMMUNE DE WEITBRUCH

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le six mars à 20h00, le conseil municipal de la commune de Weitbruch, légalement convoqué le 28 février 2014 s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence du Maire Fernand HELMER,

**Nombre de conseillers en exercice** **19**

**Nombre de conseillers présents** **16**

Monsieur le Maire, Fernand HELMER

Mesdames et Messieurs les Adjoints au Maire : Micheline BLANCK, Damien HENRION, Brigitte STEINMETZ, Jean-Claude KREBS

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal : Julie GASS - HUSS, Jean-Marc SUSS François DISS, Jean-Marc PFRIMMER, Bruno DEBUS, Jean-Marie KALLENBACH, Christa METZ, Brigitte RIEHL, Sandrine LUX, Paul KOBI, Léonard STEINMETZ

**Absents excusés avec pouvoir** **3**

M Jean-Claude GOTTRI donne pouvoir à M. François DISS

M Robert GELDREICH donne pouvoir à M. Fernand HELMER

M Rémy RUBRECHT donne pouvoir à M. Bruno DEBUS

**Absent excusé** **0**

### **Quorum**

Calcul du quorum :  $19 : 2 + 1 = 10$

Avec 16 membres présents, le quorum est atteint et le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse WEISBECKER, Directrice Générale des Services.

Le maire accueille les conseillers municipaux par le discours suivant :

*« Chers collègues,*

*Cette séance du conseil municipal que j'ai l'honneur et le plaisir d'introduire est, vous le savez une séance un peu particulière. C'est en effet la dernière du mandat puisque dans quelques jours auront lieu de nouvelles échéances démocratiques.*

*D'abord, je veux souligner combien, en tant que maire sortant, j'ai apprécié d'exercer ces fonctions à vos côtés. On ne quitte pas une fonction que l'on a choisie, et dans laquelle on a apprécié chaque moment passé, sans éprouver du regret ou ressentir de la tristesse. Je mesure la chance qui a été la mienne de travailler avec des élus, des services, des collaborateurs, mobilisés et impliqués, pour faire aboutir les projets de la commune. Au sein de cette assemblée démocratique, nous avons eu des débats passionnés, parfois vifs, mais ces échanges ont toujours été guidés par les intérêts de notre commune et de sa population que nous n'avons eu de cesse de défendre, au-delà des clivages, des opinions, des convictions qui sont les nôtres.*

*Je veux particulièrement remercier l'ensemble des élus qui ont siégé à mes côtés durant ce mandat. Je sais l'investissement et l'enthousiasme qu'ils ont mis à défendre les dossiers, et à porter les aspirations des habitants de Weitbruch.*

*Certains cessent leurs fonctions, d'autres se représentent : à toutes et tous, je veux dire ma reconnaissance et merci.*

*Notre démocratie a, plus que jamais, besoin d'engagement citoyen, de volontaires et de bénévoles pour travailler au service de tous.*

*En ouvrant cette séance, je veux aussi rappeler notre engagement à travailler utilement pour notre ville et ses habitants jusqu'au terme de ce mandat. »*

Puis le maire entame l'ordre du jour.

#### **Ordre du jour :**

1. **Adoption du procès-verbal de la séance précédente**
2. **Communications du Maire et compte rendu des décisions prises par délégation du conseil municipal**
3. **Point d'information sur les compétences exercées par La Communauté de Communes de la Basse-Zorn (CCBZ)**
4. **Finances communales – approbation du compte de gestion du Comptable du Trésor 2013**
5. **Finances communales – adoption du compte administratif 2013**
6. **Finances communales – affectation du résultat de 2013**
7. **Finances communales – Vote des taux des taxes locales**
8. **Finances communales – vote du budget primitif 2014**
9. **Finances communales – subventions pour les intervenants à la fête de la musique**
10. **Point lecture – rapport d'activité 2013**
11. **Personnel communal – action sociale en faveur du personnel**
12. **Informations et questions diverses**

#### **1. Adoption du procès-verbal de la séance précédente**

Le maire relève que le procès-verbal du conseil municipal du 30 janvier 2014, transmis aux conseillers municipaux, n'a pas fait l'objet d'observations écrites. Aucune remarque n'est formulée oralement.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal du 30 janvier 2014 puis procède à sa signature.

#### **2. Communications du Maire concernant les réunions et les décisions prises par délégation du conseil municipal**

##### **2/1 Réunions et actions diverses**

Monsieur le Maire résume les réunions et actions depuis la dernière séance auxquelles lui-même ou/et un Adjoint au maire ont participé :

##### **❖ COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BASSE-ZORN**

Réunion du Conseil communautaire : 10 février

Réunion du bureau : 3 février, 17 février

Commission des finances : 10 février, 27 février

Commission d'appel d'offres : 10 février

##### **❖ MUNICIPALITE (Maire et Adjoint)**

- Réunion hebdomadaire le mardi à 19h

##### **❖ COMMISSIONS COMMUNALES**

- Commission urbanisme : 25 février

- Commission des finances : 19 février

❖ **REUNIONS AU CENTRE DE STOCKAGE DES DECHETS NON DANGEREUX (CSDND) :**

- Réunions mensuelles : 4 février, 4 mars

❖ **EXTENSION ET REHABILITATION DE L'ECOLE, rue principale**

- Réunions de chantier tous les mercredis matins
- 18 février : réunion de la commission des travaux avec le maître d'œuvre

❖ **DIVERS**

- 13 février : réunion « énergie info » rénovation des bâtiments anciens à Bouxwiller
- 13 février : réunion du bureau de la maison de retraite « La Solidarité » à Hoerd
- 17 février : Assemblée générale du DDSEA du canton de Haguenau à Ohlungen
- 27 février : Assemblée générale de Groupama à Geudertheim
- 1<sup>er</sup> mars : cérémonie de citoyenneté pour les nouveaux électeurs de 18 ans

**2/2 Informations concernant les délégations du conseil municipal au Maire (article L.2122-22 CGCT)**

- Informations relatives aux déclarations d'intention d'aliéner (alinéa 15):

Date de réception	Propriétaire	Adresse et nature du bien n° LOT	section	parcelle	Nbre d'ares	Acquéreur	Renonciation au Droit de Prémption Urbain	Date d'envoi
04/03/2014	M. et Mme Jean-Claude MESSER 6 rue Robert HEITZ 67202 WOLFISHEIM	Maison & jardin 6 rue des Jardins WEITBRUCH	4	20	12.15	M. et Mme Sébastien MILAZZO 4 rue Spielmann 67000 STRASBOURG	OUI	05/03/2014

Le maire donne la parole à Damien HENRION, adjoint au maire chargé des Travaux qui relate l'avancement des travaux à l'école qui avancent selon le planning.

Par contre dans les logements, il y aura prochainement lieu d'examiner des travaux éventuels qui n'étaient pas prévus vu la vétusté des réseaux et de certains équipements.

**3. Point d'information sur les compétences exercées par la Communauté de Communes de la Basse Zorn (CCBZ)**

Le maire rappelle aux conseillers que la Ligue contre le cancer et la CCBZ organiseront le « Relais pour la vie » les 21 et 22 juin 2014 (24h de relais marche ou course).

Micheline BLANCK est le référent élu pour Weitbruch. Une réunion d'information des associations aura lieu le 14 mars 2014 à 20h00 à Weyersheim.

Par ailleurs le procès-verbal du conseil communautaire du 10 février 2014 a été transmis par email aux conseillers municipaux.

**4. Finances communales - approbation du compte de gestion du Comptable du Trésor 2013**

Le maire donne la parole à Brigitte STEINMETZ, adjointe au maire chargée des Finances qui présente les résultats pour l'exercice 2013 transmis par la trésorerie :

Excédent de Fonctionnement	: 362.238,03 €
Déficit d'investissement	: 485.838,39 €
Déficit global	: 123.600,36 €

Le compte de gestion coïncide en tous points avec le compte administratif de la commune.

**Le conseil municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1312-12 et L 2121-31,

Vu le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2013 du receveur municipal,

Après avoir entendu l'exposé du maire,

**DECIDE** à l'unanimité d'approuver le compte de gestion 2013 établi par le Comptable Public de la commune, Monsieur CLAUSS Pascal.

## 5. Finances communales - adoption du compte administratif 2013

Le maire donne la parole à Brigitte STEINMETZ qui présente les chiffres du compte administratif 2013.

Après cet exposé, le maire donne la présidence à Micheline BLANCK, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire avant de quitter la salle.

Mme BLANCK demande s'il y a des questions complémentaires et comme il n'y en a pas, soumet au vote le compte administratif 2013.

**Le conseil municipal,**

Vu la réunion de la commission des finances du 19 février 2014,

Vu l'exposé de ce jour,

**DECIDE** à l'unanimité d'approuver le compte administratif 2013 du budget général comme suit

BUDGET PRINCIPAL 2013 (chiffre en euros)					
	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté - 2012 Affectation résultat	Résultat de clôture
Section de fonctionnement	1 524 737,05	1 162 499,02	362 238,03	0	<b>362 238,03</b>
Section d'investissement	271 753,78*	898 635,15	-626 881,37	-181 840,82 +322 883,80	<b>-485 838,39</b>
<b>Budget total</b>	<b>1 796 490,83</b>	<b>2 061 134,17</b>	<b>-264 643,34</b>	<b>141 042,98</b>	<b>-123 600,36</b>

Pour mémoire : ligne de trésorerie non débloquée au 31/12/2013

## 6. Finances communales - affectation du résultat de 2013

Le maire revient dans la salle et reprend la présidence de la séance.

Il expose qu'en application de l'instruction budgétaire et comptable M14, il convient de décider de l'affectation de l'excédent de fonctionnement.

### **Le conseil municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2311-5, R 2311-11 et R 2311-12,

Vu le déficit d'investissement de 485 838,39 € constaté au compte administratif 2013 approuvé au point précédent,

**DECIDE** à l'unanimité d'affecter l'excédent de fonctionnement de 362 238,03 € au déficit d'investissement (compte 1068).

## 7. Finances communales - Vote des taux des taxes locales

### **Le conseil municipal,**

Vu la loi de finance initiale 2014,

Vu la situation financière de la commune,

Vu le programme d'investissement dont l'extension de l'école élémentaire rue principale,

Vu le débat d'orientation budgétaire,

**DECIDE par 16 voix pour - 2 voix contre et 1 abstention** d'augmenter les taxes de 1%.

Les taux pour 2014 sont :

- Taxe d'habitation (incluse la part départementale)	15,08 %
- Taxe foncière bâti	7,94 %
- Taxe foncière non bâti	38,63 %
- CFE	17,27 %

## 8. Finances communales - vote du budget primitif 2014

Le maire donne la parole à Brigitte STEINMETZ qui présente le projet du budget primitif 2014.

### **Le conseil municipal, après délibération**

Vu le débat d'orientation budgétaire,

Vu les programmes d'investissement proposés,

Vu les demandes de subventions des associations réceptionnées,

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 19 février 2014,

**DECIDE** par 17 voix pour – 2 abstentions de voter le budget primitif 2014 comme suit :

- La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes : 1 473 500 €
- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes : 3 729 839 €

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

### Quelques précisions :

- Demande de subvention pour 2014 (date limite de dépôt en mairie le 31 janvier 2013) :  
La Garance a fait une demande pour le renouvellement du revêtement des trois terrains de tennis et divers travaux. Le montant de la subvention, dépassant les 20.000 €/an, sera inscrit au BP 2014 et 2015.  
Aucune autre demande n'a été enregistrée avant le 31 janvier 2014.

### Rappel

- La subvention de fonctionnement est reconduite comme l'an dernier tout comme la participation de 16 € par licence sportive. Elle est versée aux associations sur production d'un état dûment certifié par la ligue ou la fédération concernée.
- un montant de 1.600 €/an sera versé à la GALLIA pour la mise à disposition de la salle aux écoles.

---

## 9. Finances communales - subventions pour les intervenants à la fête de la musique

Le maire propose de reconduire comme intervenants pour la fête de la musique la chorale de Monsieur Alain CHRISTOPHE et le groupe musical les *Sandhaase ou d'löschdige Wirscher*, selon les disponibilités moyennant une enveloppe maximale de 600 €.

### Le conseil municipal,

**DECIDE** à l'unanimité

- d'approuver la proposition du maire,
- de charger le maire d'entreprendre les démarches nécessaires

---

## 10. Point lecture - rapport d'activité 2013

Le maire donne la parole à Micheline BLANCK, adjointe au maire en charge du point lecture. Elle reprend les points essentiels du rapport qui a été transmis aux conseillers municipaux.

Le conseil municipal en prend acte et remercie Monsieur TREFOUX ainsi que l'ensemble des bénévoles pour le travail accompli tout au long de l'année.

La dotation de 500 €/an pour l'acquisition de livres et de menus produits pour des animations est reconduite.

---

## 11. Personnel communal - action sociale en faveur du personnel

Le maire récapitule les actions qui ont été menées par la commune pour le personnel dans le domaine social en 2013.

### Le conseil municipal,

**DECIDE** à l'unanimité

- D'approuver ces actions,
- De charger le maire de verser la subvention au GAS et au CNAS,
- D'autoriser le maire à signer toutes les pièces correspondantes.

## 12. Informations et questions diverses

### Informations diverses

- Le maire informe les conseillers que Orange a déposé un dossier modificatif pour l'antenne collective qui passera au 4G
- Trois classes de l'école élémentaire de Weitbruch partiront en classe de découverte en mai prochain

### Dates à retenir

- Samedi 15 mars : nettoyage de printemps
- Dimanches 23 et 30 mars : élections municipales

Avant de clore la séance, le maire remet aux 5 conseillers qui ne se représentent plus, un cadeau au nom de la commune pour les remercier de leur engagement au service de leurs concitoyens. A Messieurs KOBİ, STEINMETZ, GELDREICH et RUBRECHT, il offre la reproduction de l'aquarelle « *Weitbruch* » de Monsieur Roland STEINMETZ. Et comme Madame Julie GASS – HUSS a reçu ce présent à l'occasion de son mariage en juin 2013, le maire lui remet la médaille de la commune.

Le maire remercie les conseillers municipaux et clos la séance à 22h00.

Lu et approuvé :

Fernand HELMER	Micheline BLANCK	Damien HENRION	Brigitte STEINMETZ
Jean-Claude KREBS	Jean-Claude GOTTRI Excusé pouvoir à François DISS	Julie GASS HUSS	Jean-Marc SUSS
François DISS	Jean-Marc PFRIMMER	Bruno DEBUS	Jean-Marie KALLENBACH
Christa METZ	Brigitte RIEHL	Rémy RUBRECHT Excusé pouvoir à Bruno DEBUS	Sandrine LUX
Robert GELDREICH Excusé pouvoir à Fernand HELMER	Paul KOBİ	Léonard STEINMETZ	

